

Questions orales

Règlement, c'est parce que je tiens absolument à attirer l'attention de Votre Honneur et du comité permanent de la procédure et de l'organisation sur la nécessité d'un débat.

Puis-je dire, avec tout le respect que je dois aux membres de ce comité, qu'il faudrait immédiatement abandonner le Règlement provisoire actuel qui nous limite considérablement au cours de la période des questions pour que nous puissions aborder cette période en tenant les ministres comptables, en soulevant les rappels au Règlement et les questions de privilège au moment opportun.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, sans doute pourrais-je dire quelques mots au sujet de la réponse que j'ai donnée au député et dont il vient de parler. La réunion dont il est question a lieu actuellement et je lui communiquerai tous les renseignements demandés dès que je les aurai. J'entends ne rien cacher ni à l'honorable député ni à personne d'autre.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a parlé pendant quelque temps après avoir invoqué le Règlement, alors qu'à proprement parler, il n'a fait que se plaindre de la qualité des réponses obtenues. Donc, s'il a des instances à adresser au comité de la procédure et de l'organisation, il pourra s'exécuter au cours de la journée. Le ministre a mis dix secondes à répondre à une observation précise du député de Saint-Jean-Est. Tout comme les autres députés qui voudraient invoquer le Règlement, il serait injuste de donner encore une fois la parole au député de Saint-Jean-Est. Le député de Peace River (M. Baldwin) invoque le Règlement.

M. McGrath: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Peace River qui veut formuler une objection.

M. McGrath: Je soulève la question de privilège.

M. l'Orateur: J'accorde la parole au député de Peace River qui veut formuler une objection.

M. McGrath: Mais je soulève la question de privilège.

M. l'Orateur: La parole est au député de Peace River pour un rappel au Règlement.

M. McGrath: Je soulève la question de privilège.

Une voix: Asseyez-vous!

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Saint-Jean-Est comprendra que la parole a été accordée au député de Peace River. Si le député tient toujours à avoir la parole pour faire une autre intervention, il devra attendre que l'on ait disposé de ce rappel au Règlement.

[M. McGrath.]

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**DÉCLARATION HEBDOMADAIRE**

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre de nous faire part des travaux pour cette semaine et pour la semaine prochaine. Je tiens à répéter publiquement ce que je lui ai déjà dit, ainsi qu'aux autres leaders à la Chambre, en privé, à savoir que nous sommes prêts à reporter le jour qui nous était réservé demain au prochain semestre, ou à la prochaine période, pour que le gouvernement puisse présenter les éléments inoffensifs de son programme législatif.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je remercie le leader de l'opposition officielle à la Chambre d'avoir bien voulu remettre jusqu'au prochain semestre le jour qui était réservé à l'opposition. Je ne crois pas qu'il nous fasse un cadeau: ce genre de générosité me dépasserait. De toute manière, nous sommes heureux que ce jour soit remis, parce que nous avons encore beaucoup de travaux urgents.

Une fois terminée la deuxième lecture du bill C-77, nous passerons à l'étude des bills C-74, S-27 et C-20. Je ne suis pas sûr de nos travaux subséquents, monsieur l'Orateur, car on est en train de rédiger certains rapports et nous voudrions peut-être étudier quelques-uns de ceux qui seront renvoyés à la Chambre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, au sujet des travaux de la Chambre, j'aimerais poser une question qui n'étonnera sûrement pas le leader du gouvernement à la Chambre. Six jeudis d'affilée, on nous a dit que le bill tendant à donner suite au rapport du comité permanent des affaires des anciens combattants sur les anciens combattants canadiens prisonniers de guerre est encore à l'étude. Le ministre nous dirait-il si le gouvernement a décidé de présenter ce bill et, si oui, le fera-t-il avant Noël?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai précisément soulevé la question à une réunion du cabinet aujourd'hui. Tout ce que je puis dire, c'est qu'aucune décision n'a encore été prise.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège et vous dis avec le plus grand respect que, d'après ma façon de comprendre le Règlement, la question de privilège doit être discutée et prime toutes les autres.

Des voix: Règlement!

M. McGrath: J'ai soulevé la question de privilège à ce moment-là car il s'agissait d'une réponse donnée, lorsque j'ai plus tôt invoqué le Règlement, par le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qui n'est plus à la Chambre. Ma position est donc d'autant plus difficile. Le ministre m'a trompé et a trompé la Chambre lorsqu'il m'a répondu.

Des voix: Oh, Oh!

M. McGrath: C'est précisément ma question de privilège. Je n'ai aucunement l'intention de continuer avant que le ministre ne revienne à la Chambre, mais je compte bien la soulever à la première occasion, à son retour.